



SARL LES LOISIRS DU PARC

Rue Tête d'Or, Embarcadère du Lac au Parc
69006 LYON

N° SIREN : 956 506 653

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA
SOCIÉTÉ LES LOISIRS DU PARC, SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ
LIMITÉE, EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE**

Aux Associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des Associés en date du 6 mai 2026, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires de 659.196 €, un bénéfice net de 132.840 €, des capitaux propres de 311.172 € et un endettement financier de 89.103 € ;
- Une situation intermédiaire a été établie sur la période allant du 1^{er} janvier 2026 au 31 mai 2026. Cette situation, qui n'a fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, fait apparaître un chiffre d'affaires de 285.091 €, un bénéfice net de 52.161 €, des capitaux propres à hauteur de 358.333 € et un endettement financier de 66.407 € ;
- Votre gérance nous a indiqué que l'activité s'est poursuivie début 2026 sans fait présentant un impact significatif sur les états financiers.





Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Aucun avantage particulier n'a été stipulé dans le cadre de la transformation.

Fait à Lyon,
Le 29 juin 2026

Pour la SARL MATHIEU CARREE
Le Commissaire à la transformation
Mathieu CARREE



✓ Certifié par  yousign